

Développement durable

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA MER,
EN CHARGE DES TECHNOLOGIES VERTES
ET DES NÉGOCIATIONS SUR LE CLIMAT

Commissariat général au développement durable

Décision n° 5796-CG du 5 juillet 2010 fixant au titre de l'année 2010 la liste des candidats admis au concours interne pour le recrutement d'élèves ingénieur(e)s des travaux de la météorologie

NOR : DEVK1018375S

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Le président-directeur général,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;

Vu le décret n° 65-184 du 5 mars 1965 modifié relatif au statut particulier des ingénieurs des travaux de la météorologie, et notamment ses articles 7 et 8 ;

Vu le décret n° 2004-1105 du 19 octobre 2004 relatif à l'ouverture des procédures de recrutement dans la fonction publique de l'État ;

Vu l'arrêté du 23 février 2000 modifié fixant les modalités d'organisation et le programme du concours interne pour le recrutement d'élèves ingénieurs des travaux de la météorologie ;

Vu la décision du 21 janvier 2010 autorisant au titre de l'année 2010 l'ouverture d'un concours interne pour le recrutement d'élèves ingénieurs des travaux de la météorologie ;

Vu la décision du 15 avril 2010 fixant au titre de l'année 2010 la liste des candidats autorisés à se présenter aux épreuves du concours interne pour le recrutement d'élèves ingénieurs des travaux de la météorologie ;

Vu le procès-verbal du jury d'admission en date du 1^{er} juillet 2010,

Décide :

Article 1^{er}

Sont déclarés admis au concours interne pour le recrutement d'élèves ingénieurs des travaux de la météorologie les candidats dont les noms suivent, classés par ordre de mérite :

- 1 DRALET Jean-Philippe.
- 2 PROUCHET Pierre.
- 3 CIVIATE Mylène.
- 4 ALBERT-AGUILAR Alexandre.

Article 2

Le président-directeur général de Météo-France est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat.

Fait à Paris, le 5 juillet 2010.

Pour le président-directeur général
de Météo-France et par délégation :
La directrice des ressources humaines,
Y. FERRY-DELÉTANG